CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95957** **VALABLE JUSQU'AU** **13/09/2027**

ÉDITÉ LE 16/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/01/2013

Raison sociale : CONCEPT CONFORT HABITAT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/02/2023

Sigle : 2CH

Capital : 200 000

39 AVENUE DU GROUPE MANOUCHIAN
94400 VITRY-SUR-SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 790 567 119 00025

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2127280

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 973292Y124700/001 437522/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 973292Y124700/001 437522/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 01 49 61 83 40 **Fax :**

Portable : 06 98 96 35 65

Responsabilité légale :
KADHI LASHAR GÉRANT

Site Internet : http://www.cc-habitat.com

E-mail : contact@cc-habitat.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 354 700 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	6	05/09/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		14/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/09/2026 19:02

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E95957** **VALABLE JUSQU'AU** **13/09/2027**

ÉDITÉ LE **16/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/01/2013
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/02/2023
Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : **790 567 119 00025**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 2127280

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 973292Y124700/001 437522/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 973292Y124700/001 437522/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **CONCEPT CONFORT HABITAT**
Sigle : 2CH
39 AVENUE DU GROUPE MANOUCHIAN
94400 VITRY-SUR-SEINE

Téléphone : 01 49 61 83 40 **Fax :**
Portable : 06 98 96 35 65

Site Internet : http://www.cc-habitat.com
E-mail : contact@cc-habitat.com

Responsabilité légale :
KADHI LASHAR GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	05/09/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/09/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	10/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/09/2026 19:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.